



HAL
open science

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02027400

HAL Id: hceres-02027400

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027400>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Psychologie

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006598

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Diderot - Paris 7.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Psychologie* proposée par l'UFR d'études psychanalytiques est une mention du domaine des *Sciences humaines et sociales* de l'Université Paris Diderot qui forme près de 700 étudiants (effectifs total des trois années de formation). Elle offre un parcours de formation en psychopathologie et psychanalyse ouvrant essentiellement sur un master professionnel et/ou recherche dans l'objectif de former des psychologues cliniciens. Le socle de connaissances dispensées concerne principalement des enseignements fondamentaux (de 38 à 70 % selon les semestres), qui visent à développer les bases en formation clinique d'orientation psychanalytique et psychopathologique. Balisée par des apports pluridisciplinaires (philosophie et histoire des sciences, épistémologie et humanités, éthologie, anthropologie et sociologie, histoire des civilisations anciennes, l'inconscient dans l'art et la littérature, neuropsychologie), puis quelques apports sur d'autres approches de la psychologie, elle offre aussi une période de préprofessionnalisation (stage clinique obligatoire de 200h en troisième année) dans le champ de la psychiatrie ou de la santé adossée à 39h d'enseignements de supervision clinique. Les enseignements de méthodologie portent sur les bases et approfondissement de la méthode clinique de l'expérience clinique et de l'écriture clinique. Une série de débouchés possibles est présentée. Ils concernent en priorité le secteur socio-éducatif, le domaine médical et paramédical. La licence de *Psychologie* ouvre également à la préparation de divers concours : professeur des écoles, administratifs de la Fonction publique (Catégorie A), conseiller d'orientation psychologue. Une unité d'enseignement (UE) obligatoire concerne l'apprentissage des langues. Cet enseignement se fait essentiellement à distance par système d'auto-apprentissage, avec quelques heures en présentiel sous forme tutorée. L'enseignement en informatique (préparation du C2I) est aussi obligatoire.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique révèle une formation avant tout ancrée dans la psychopathologie et la psychologie clinique d'orientation psychanalytique. A l'issue de la licence, l'étudiant a acquis les connaissances fondamentales et méthodologiques dans une branche spécifique et recentrée de la psychologie : la psychopathologie et la psychologie clinique psychanalytique. Si ce parcours est profondément cohérent et présente une belle spécialité pour un master, il est regrettable que la licence n'accorde que peu d'importance (entre autres en termes de nombre d'heures d'enseignements) aux autres secteurs de la psychologie : psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations, psychologie cognitive, psychologie du développement, ergonomie. En effet, en première année de licence (L1), les enseignements concernant la psychopathologie et la psychanalyse prédominent assez largement, à côté de ceux consacrés à d'autres disciplines du champ des humanités : la philosophie, l'histoire des sciences, l'épistémologie et les humanités, l'éthologie, l'anthropologie et la sociologie, l'histoire des civilisations anciennes, l'inconscient dans l'art et la littérature, la neuropsychologie. On ne réserve qu'un nombre assez faible d'heures (en tout cas inférieur à celui consacré à l'informatique par exemple) à la psychologie sociale (très centrée sur la vie des groupes avec un fort accent sur l'apport de la clinique à l'analyse des processus en jeu dans les dynamiques de groupe) et à la psychologie cognitive.

La deuxième année suit le modèle de la L1 dans l'organisation des enseignements fondamentaux et d'autres disciplines (philosophie et histoire des sciences, épistémologie et humanités, éthologie, anthropologie et sociologie, histoire des civilisations anciennes, l'inconscient dans l'art et la littérature, neuropsychologie). Les sous-secteurs de la psychologie (psychologie sociale et sociologie ou psychologie cognitive et développementale) sont là encore peu représentés puisqu'ils relèvent d'options « concurrencées » par deux autres options centrées sur l'éthologie animale et la neurobiologie.

En L3, la formation est centrée sur la psychopathologie et la psychanalyse, puis sur la psychologie clinique avec en correspondance les techniques associées : examen psychologique, techniques de groupe, observation clinique et entretien clinique. Il n'y a plus aucun enseignement concernant les sous-secteurs de la psychologie. Sur le plan « méthodologie et techniques », le contenu porte essentiellement sur trois méthodes : entretien clinique, observation et tests (projectifs, d'intelligence...), méthodologie expérimentale. Ni la méthodologie par enquête et questionnaires, ni l'analyse des situations de travail ne sont présentées, pas plus apparemment que d'autres techniques d'entretien. Un stage de préprofessionnalisation de 200h vient compléter la formation, ce qui est très positif. Il donne à l'étudiant un premier contact très ciblé avec le milieu professionnel de la psychiatrie ou de la santé.

La licence couvre donc foncièrement un seul secteur de la psychologie, certes de manière très précise et originale, mais en négligeant plusieurs autres : psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations, psychologie cognitive, psychologie du développement, ergonomie. Ce projet pédagogique est trop restreint au regard d'un débouché important qui est l'obtention du titre de psychologue. Ce déséquilibre était déjà relevé par la précédente évaluation.

Le dossier est peu détaillé sur les dispositifs d'aide à la réussite (information des étudiants, enseignements de mise à niveau, etc.). Les enseignements sont préférentiellement organisés en cours magistraux plutôt qu'en travaux dirigés, avec un poids du contrôle terminal plus lourd que celui du contrôle continu des connaissances. Il existe un bureau des étudiants dont on ne connaît pas la spécificité vis-à-vis de la licence de *Psychologie* ni la fonction. En L1, un séminaire de méthodologie du travail universitaire permet de repérer les étudiants en difficulté, qui sont orientés vers des tuteurs. Pour les L1 prioritairement, un tutorat est assuré par quatre étudiants (de licence ? de master ?). Un tutorat spécifique est prévu en L3, sans précision. Les dispositifs semblent dans l'ensemble efficaces, car le taux d'abandon en L1 est faible (6,85 %), et environ 60 % des inscrits en L1 passent en L2. La formation est très attractive puisqu'elle reçoit 7000 demandes d'inscription. Une sélection rigoureuse des candidats est effectuée. Les modalités de sélection des dossiers sont cependant insuffisamment explicitées, et on pourrait s'attendre à un meilleur taux de réussite en L1.

L'UFR prévoit un suivi administratif pour les étudiants en formation continue et des dispenses pour les étudiants handicapés et en charges de famille, sans plus d'explications. Il n'est *a priori* pas prévu de passerelles (vers ou en provenance d'autres licences), même s'il est indiqué que l'établissement met en place une réorientation semestrielle. Dans l'UFR, un bureau des relations internationales comprend un responsable et un secrétariat. Des conventions de collaboration existent avec 20 universités étrangères en Europe, aux Etats-Unis, au Canada, en Afrique, en Asie. De 2008 à 2011, 59 étudiants étrangers ont été accueillis par l'UFR d'études psychanalytiques et 12 sont partis pendant un ou deux semestres, ce qui est très significatif. La poursuite d'études en master est présentée comme une garantie de l'aboutissement de la professionnalisation : elle concerne 90 à 95 % des diplômés (ou 66 %, selon un autre tableau), sans précisions sur les formations suivies. Le premier taux est très élevé en comparaison de



ce qui est observé dans d'autres licences, ce qui est remarquable. Il est indiqué également que la licence de *Psychologie* ouvre également à la préparation de différents concours (professorat des écoles, postes administratifs dans la fonction publique, conseiller d'orientation). Cependant, il n'est pas précisé dans quelle proportion les diplômés réussissent ces concours ou intègrent des formations préalables. Des débouchés dans le domaine de la publicité et du marketing, ou vers les métiers des domaines socio-éducatif et médical/paramédical sont évoqués, mais les informations fournies dans le dossier ne permettent pas de savoir si l'équipe enseignante connaît les débouchés réels de la formation, en dehors des poursuites d'études en master. Les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel par des enseignants référents, mais les modalités de cet encadrement sont peu détaillées.

L'équipe de pilotage de la mention comprend les responsables d'années, le responsable du suivi des stages, la commission d'admission et le service de professionnalisation. Elle est assistée d'une structure administrative de trois personnes. Il est prévu dans le nouveau contrat de faire évaluer les enseignements par les étudiants à partir d'un questionnaire élaboré par le Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) de Paris Diderot.

Les enseignements sont assurés par 36 enseignants-chercheurs de Paris Diderot (9 Professeurs, 27 Maîtres de conférences), 13 Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et moniteurs, 6 enseignants d'autres établissements, 53 professionnels. Les professionnels sont membres de structures sociales, hospitalières, administratives ou exercent une profession libérale. Ils assurent un volume horaire très important, ce qui est un des points forts de la formation (588 heures sur un total de 1400 heures).

La population étudiante est assez particulière puisqu'elle comprend 20-25 % d'adultes qui reprennent leurs études. Cela explique une moyenne d'âge en L1 relativement élevée (presque 22 ans). La mention accueille visiblement en L2 et en L3 des étudiants qui viennent d'autres formations. Aucune analyse n'est cependant faite de cette augmentation des effectifs.

- Points forts :
 - Excellent niveau de formation en psychopathologie et psychanalyse, adapté à un parcours spécifique de master.
 - Stage long en troisième année.
 - Interventions de nombreux professionnels.

- Points faibles :
 - Une formation mono-sous-disciplinaire.
 - Une réflexion insuffisante sur les passerelles possibles avec d'autres licences, et d'autres masters
 - Une connaissance apparemment limitée de la population étudiante, du devenir des diplômés.
 - Des débouchés qui apparaissent dans certains cas comme peu réalistes.
 - Un dossier dans lequel de nombreux points sont insuffisamment renseignés.

Recommandations pour l'établissement

Afin de permettre aux étudiants issus de la licence d'intégrer d'autres universités dans le cadre d'un cursus de licence ou de master, il conviendrait de diversifier les enseignements théoriques et méthodologiques relatifs à d'autres secteurs de la psychologie (psychologie sociale et du travail, psychologie cognitive et psychologie développementale). Des enseignements de méthode d'enquête par questionnaires, de statistiques inférentielles et de méthode expérimentale seraient également utiles. Les dispositifs d'évaluation des enseignements restent par ailleurs à concrétiser.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjointe tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



Le Président

EVALUATION DES DIPLOMES : LICENCE – Vague D
ACADEMIE : PARIS
Établissement déposant : Université Paris Diderot
Mention : Psychologie
Domaine : SHS

Nous avons bien pris connaissance de la synthèse de l'évaluation de la licence de psychologie de l'Université Paris Diderot (projet pédagogique C, les dispositifs d'aide à la réussite, insertion professionnelle et poursuite d'études ainsi que le pilotage de la licence sont notés B). Nous tenons d'emblée à préciser que l'évaluation de notre licence de psychologie nous apparaît comme infondée.

Sont principalement reprochés à la licence de psychologie de l'Université Paris Diderot :

- l'approche « mono sous-disciplinaire » du projet pédagogique corrélée par l'absence d'un nombre suffisant d'enseignements relatifs aux autres sous disciplines (psychologie sociale, du développement, cognitive...) et à leurs techniques (entretiens d'enquête, statistiques) ;
- ses conséquences, une trop grande professionnalisation dont le programme s'assimilerait plus à celui d'un master qu'à celui d'une licence et le risque encouru par les étudiants d'être contraints à demeurer dans une voie unique sans réelles possibilités de réorientation future;
- le manque d'information sur les modalités de réorientation, passerelles, débouchés de la licence et accompagnement des étudiants qui viendrait donner corps à cette conception tubulaire de l'UFR d'Etudes psychanalytiques selon laquelle la licence ne serait qu'une préparation au master de l'UFR.

L'ambivalence de cette évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui nous est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force.

En effet, notre UFR, dont la très forte attractivité a été soulignée, repose sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. Il est faux de dire que la formation est mono-disciplinaire même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique, clé de notre attractivité nationale et internationale. **La licence demeure généraliste** avec notamment plus de 42% des enseignements de la L1 réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 **quand 95% de nos licenciés s'inscrivent dans notre M1**. Seuls 9 étudiants sur 201 ont fait le choix en 2011/2012 de ne pas s'inscrire dans notre M1. L'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesure la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. **Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en**

L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline pour qui, et toute la communauté le déplore, les « reçus collés » de M1 sont légion qui devront en dépit de leurs résultats académiques honorables se réorienter vers d'autres métiers par défaut. A cet égard nous rappelons que **96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.**

Nous reprendrons dans le corps de notre réponse, les assertions de l'AERES auxquelles nous répondrons point par point :

- l'équilibre avéré des différentes sous-disciplines à l'intérieur de la licence
- la sélectivité, le taux de réussite et le fonctionnement des commissions d'admission de L1
- les dispositifs d'aide à la formation et l'encadrement des étudiants
- le taux de passage de L1 en L2, les modalités de dispense et passerelles

A) L'EQUILIBRE DES DIFFERENTES SOUS-DISCIPLINES A L'INTERIEUR DE LA LICENCE

1. Sur l'ensemble du diplôme

Recommandations de l'AERES :

« Le projet pédagogique révèle une formation avant tout ancrée dans la psychopathologie et la psychologie clinique d'orientation psychanalytique. A l'issue de la licence, l'étudiant a acquis les connaissances fondamentales et méthodologiques dans une branche spécifique et recentrée de la psychologie : la psychopathologie et la psychologie clinique psychanalytique. Si ce parcours est profondément cohérent et présente une belle spécialité pour un master, il est regrettable que la licence n'accorde que peu d'importance (entre autres en termes de nombre d'heures d'enseignements) aux autres secteurs de la psychologie: psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations, psychologie cognitive, psychologie du développement, ergonomie » (p. 3).

Notre réponse :

Nous ne contestons pas l'orientation clinique de notre licence. Le choix de cette ouverture est assumé et nous paraît essentiel au regard de notre mission d'enseignement aux métiers de la psychologie clinique. En revanche ce que nous contestons fortement c'est l'assertion de l'Évaluateur qui présente cette orientation comme une voie qui se construit au détriment des autres sous-disciplines de la psychologie. Or, au contraire l'UFR s'est évertuée dans l'élaboration de son programme de licence à concilier deux problématiques :

- laisser une place essentielle à la pluridisciplinarité mais non uniquement au regard des sous-disciplines de la psychologie (déjà constituant 42,3% du programme de L1) mais également au regard des autres disciplines des sciences humaines et sociales que nous appellerons humanités ;

- préparer progressivement l'étudiant à l'entrée en master de psychologie clinique et à sa finalité : l'exercice d'un métier exigeant dont les membres auront la responsabilité de patients en état de souffrance psychique et qui nécessite une très forte expertise dans les domaines de la psychopathologie et de la psychologie clinique qui est à l'origine de la renommée de l'Université Paris Diderot dans ce secteur. **C'est cette spécificité qui est plébiscitée par les 9000 étudiants désirant s'inscrire chaque année dans notre licence 1.**

Notre réponse à cette dialectique se retrouve dans l'équilibre entre les différents enseignements au sein des 3 années de licence.

En Licence 1^{ère} année :

Nb UE : 10

Nb ECUE : 26

Enseignements en psychopathologie et psychologie clinique : 10, soit 38.46%

Enseignements dans les autres sous-disciplines de la psychologie : 11, soit 42.30%

Enseignements humanités : 2, soit 7.69%

Langues/informatique : 2, soit 7.69%

Enseignements libres : 1

Stage : 0

En 3^{ème} année de Licence :

Nb UE : 31

Nb ECUE : 81

Enseignements en psychopathologie et psychologie clinique : 48, soit 59.25%

Enseignements dans les autres sous-disciplines de la psychologie : 21, soit 25.92%

Enseignements humanités : 2, soit 2.46%

Langues/informatique : 4, soit 4.93%

Enseignements libres : 2

Stage : 1

2. Progressivité du L1 au L3

Recommandations de l'AERES :

1. « En effet, en première année de licence (L1), les enseignements concernant la psychopathologie et la psychanalyse prédominent assez largement, à côté de ceux consacrés à d'autres disciplines du champ des humanités : la philosophie, l'histoire des sciences, l'épistémologie et les humanités, l'éthologie, l'anthropologie et la sociologie, l'histoire des civilisations anciennes, l'inconscient dans l'art et la littérature, la neuropsychologie. On ne réserve qu'un nombre assez faible d'heures (en tout cas inférieur à celui consacré à l'informatique par exemple) à la psychologie sociale (très centrée sur la vie des groupes avec un fort accent sur l'apport de la clinique à l'analyse des processus en jeu dans les dynamiques de groupe) et à la psychologie cognitive » (p. 3).

2. « La deuxième année suit le modèle de la L1 dans l'organisation des enseignements fondamentaux et d'autres disciplines (philosophie et histoire des sciences, épistémologie et humanités, éthologie, anthropologie et sociologie, histoire des civilisations anciennes, l'inconscient dans l'art et la littérature, neuropsychologie). Les sous-secteurs de la psychologie (psychologie sociale et sociologie ou psychologie cognitive et développementale) sont là encore peu représentés puisqu'ils relèvent d'options « concurrencées » par deux autres options centrées sur l'éthologie animale et la neurobiologie » (p. 3).

3. En L3, la formation est centrée sur la psychopathologie et la psychanalyse, puis sur la psychologie clinique avec en correspondance les techniques associées : examen psychologique, techniques de groupe, observation clinique et entretien clinique. Il n'y a plus aucun enseignement concernant les sous-secteurs de la psychologie. Sur le plan « méthodologie et techniques », le contenu porte essentiellement sur trois méthodes : entretien clinique, observation et tests (projectifs, d'intelligence...), méthodologie expérimentale. Ni la méthodologie par enquête et questionnaires, ni l'analyse des situations de travail ne sont présentées,

pas plus apparemment que d'autres techniques d'entretien » (p. 3).

Notre réponse :

L'enseignement des sous-disciplines autres que la psychopathologie et la psychologie clinique psychanalytique représente 42,3% des enseignements en CM et TD dispensés en L1. Toutes les sous-disciplines sont enseignées avec un

approfondissement optionnel en L2 qui permet aux étudiants intéressés par l'une ou l'autre des sous-disciplines de réaliser leur L3 en la privilégiant. Cet enseignement optionnel est assuré par des enseignants spécialistes de la sous-discipline en question. Nous avons par ailleurs ouvert notre Licence aux enseignements relatifs aux Humanités, qui sont passés de 8% à 22% entre la maquette 2009-2013 et la maquette en cours d'évaluation. Ce choix a été fait pour affiner notre spécialité en considérant qu'on ne peut pas former des psychologues cliniciens sur le seul Master et qu'il faut dès la Licence commencer leur formation, en y intégrant les Humanités. **Dès la L1, nous initions donc les étudiants aux Humanités, en cohérence avec la politique globale de l'établissement Paris-Diderot.** Cette formation aux Humanités rentre par ailleurs parfaitement en cohérence avec l'orientation spécifique de notre Licence. **A cet égard, nous tenons à rappeler que notre UFR a été l'un des principaux artisans du master humanités et sciences que l'AERES a évalué A.**

Concernant l'orientation spécifique de notre Licence, nous nous permettons de préciser que nous tenons à notre spécificité, et que notre orientation en psychopathologie et psychologie clinique psychanalytique est à l'origine d'une formation dont la synthèse de l'évaluation a relevé la caractère profondément cohérent, très précis et original. Cette orientation correspond aux attentes des étudiants qui répondent à notre offre de formation.

La question centrale que pose l'évaluateur est la suivante : une licence disciplinaire doit-elle fragmenter le savoir en morceaux égaux et laisser à l'entrée du master le choix à l'étudiant de la spécialisation ou peut-elle exister autrement ? Une université a-t-elle le choix dans le cadre de son autonomie de proposer un chemin différent des autres ? La psychologie en France a la triste réputation d'attirer les « sans voies », elle accueille au sein des établissements un nombre pléthorique d'étudiants, les promotions peuvent aller jusqu'à plus de 900 étudiants en L1 alors que les places en master ne permettront qu'à 10 à 20% des étudiants détenteurs d'un M1 de poursuivre en master 2 et de devenir psychologue. Dans ce contexte (900 étudiants pour 90 places) le devoir d'un établissement est d'encourager l'étudiant à acquérir un savoir transversal et transférable car ceux qui échoueront devront changer de voie. Les « reçus collés » de psychologie sont légion et leur réorientation est plus souvent par dépit que volontaire. L'université Paris Diderot et son UFR d'Etudes psychanalytiques propose une autre voie. Nous insistons sur le choix laissé à l'étudiant. Notre licence 1 est sélective, les étudiants candidatent en connaissance de cause et le nouvel intitulé de l'UFR « études psychanalytiques » rend difficile une confusion des genres. La L1 est suffisamment ouverte aux autres sous-disciplines pour qu'un étudiant puisse se réorienter à son issue. **Nous rappelons que notre taux d'abandon est de seulement 6,81% en L1. Une fois leur licence acquise 95% des étudiants intégreront le Master 1 et 96% des titulaires du M1 se retrouveront dans nos M2 pour qu'enfin chaque année 86% d'entre eux deviennent psychologues.** Nous formons des psychologues cliniciens. Ce titre professionnel est pour nous lourd de responsabilités et les maquettes que nous vous avons présentées constituent à nos yeux la meilleure manière de conduire les étudiants vers l'excellence professionnelle.

B) LA SELECTIVITE, LE TAUX DE REUSSITE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'ADMISSION DE L1

Recommandations de l'AERES :

Les dispositifs semblent dans l'ensemble efficaces, car le taux d'abandon en L1 est faible (6,85 %), et environ 60 % des inscrits en L1 passent en L2. La formation est très attractive puisqu'elle reçoit 7000 demandes d'inscription. Une sélection rigoureuse des candidats est effectuée. Les modalités de sélection des dossiers sont cependant insuffisamment explicitées, et on pourrait s'attendre à un meilleur taux de réussite en L1 »

(p. 2).

Notre réponse :

L'attractivité de la licence de psychologie est remarquable. Cette année la licence 1 a enregistré de nouveau, 5503 vœux APB et chaque année plus de 2600 candidatures Sésame. En tant que filière sélective licence 4, une commission d'admission effectue un travail de sélection rigoureux et cadré. Elle réunit 10 enseignants-chercheurs titulaires, sous la présidence de la responsable de la Licence, sa composition a été votée en conseil d'UFR et a fait l'objet d'un arrêté (voir annexe 1 ci-jointe). Le travail préparatoire à ces commissions représente plus de 200h de travail pour le service de la scolarité.

Les 3305 dossiers APB reçus ont été évalués un par un par les membres de la commission, aidés par les 10 ATER de l'UFR. Les bulletins scolaires des candidats APB sont évalués et classés, une attention particulière est apportée à la lettre de motivation des candidats. La politique de l'UFR consiste, au-delà des résultats scolaires, à prendre également un certain nombre d'étudiants issus du DAEU A (10% des effectifs totaux), des microlycées, de bacs étrangers.... Pour les dossiers Sésame, le CV et les notes académiques déjà obtenues notamment en sciences humaines sont examinés, mais c'est surtout la motivation et le parcours professionnel qui priment. En effet, c'est en grande partie par ce biais que sont recrutés les plus de 25% d'adultes en reprise d'études de L1 (37% selon une étude récente).

Dès lors, contrairement à ce que le terme sélectivité pensé dans un sens étroit pourrait laisser entendre **c'est non pas en dépit d'une forte sélectivité mais en raison d'une sélectivité raisonnée que s'explique ces 40% d'échec en L1.** Mais là où certains pourraient y voir échec nous y voyons une réussite. En effet, 60% des étudiants redoublants de L1 inscrits en 2007/2008 ont obtenu le grade de licence. Nous pensons que le rôle de l'enseignement supérieur public s'inscrit dans sa capacité de transformation et dans son aptitude à apporter une valeur ajoutée à l'étudiant. Par notre sélectivité raisonnée non seulement nous accompagnons d'excellents étudiants vers la réussite dans le métier qu'ils ont choisi mais nous permettons aussi à des étudiants au parcours moins académique (DAEU, adultes en reprise d'études, étudiants internationaux) d'accéder à la formation qu'ils désirent bien que pour certains d'entre eux cela entraîne souvent une adaptation un peu plus longue et un éventuel redoublement.

Taux d'ajournés par type de bac en 2011/2012

Bac ou équivalence (lib.)	nombre IAE	Ajournés	%
L-littéraire	57	15	26,32%
S-Sciences	56	15	26,79%
ES-Eco	31	13	41,94%
DAEUA	18	8	44,44%
0031-étran	17	12	70,59%
STG-Tech.G	11	6	54,55%

ST2S-santé	6	3	50,00%
0021-indus	2	2	100,00%
STI-Tech.I	2		
0001-intl	1		
0022-terti	1		
0023-agri	1	1	100,00%
0034-ESEUB	1		
A2-langues	1		
A3-let.art	1		
G1-adminis	1		
	207	75	36,23%

C) LES DISPOSITIFS D'AIDE A LA FORMATION ET L'ENCADREMENT DES ETUDIANTS

Recommandations de l'AERES :

« *Le dossier est peu détaillé sur les dispositifs d'aide à la réussite (information des étudiants, enseignements de mise à niveau, etc.)* » (p. 3).

Notre réponse :

Les dispositifs d'aide à la réussite nécessitent en effet d'être explicités, mais ils sont présents et ont été pensés par rapport à la précédente maquette en tenant compte de la suppression du PRL.

Trois tutrices de l'UFR, coordonnées par la responsable *Mission Vie étudiante*, se rendent disponibles pour aborder les diverses questions, difficultés, hésitations que rencontrent certains étudiants. Le tutorat s'adresse à tous les étudiants. L'organisation du tutorat offre au plus grand nombre d'étudiants l'accès à cette aide précieuse. Ainsi, la tenue de permanences a été perpétuée au sein de l'UFR. Il a été aussi décidé de mettre en place un système de rendez-vous permettant aux étudiants (salariés, en stage...), qui ne peuvent se rendre disponibles aux horaires des permanences, d'accéder au tutorat. Le tutorat s'organise lors de permanences qui ont lieu trois jours par semaine dans une salle conviviale qui leur a été octroyée par l'UFR. Il est possible pour l'étudiant de convenir d'un rendez-vous par mail avec l'un des tuteurs. Les tuteurs travaillent en s'appuyant sur les axes de travail suivants afin de déterminer par la suite les besoins singuliers de l'étudiant. Par la suite, chaque cas individuel peut faire l'objet d'une étude plus approfondie, en fonction des desideratas de l'étudiant et de l'analyse des tuteurs. Les principaux axes de travail des tuteurs sont : 1. la méthodologie : l'apprentissage des connaissances, la préparation des examens, l'organisation du travail sur l'année (choix des cours et séminaires en fonction des orientations) ; 2. L'élaboration d'une bibliographie raisonnée pour aider l'étudiant à se concentrer en priorité sur les textes incontournables ; 3. L'aide à la rédaction : entraînement aux dissertations, note cliniques, mémoires et bibliographie ; 4. L'élaboration du projet clinique et l'aide à la recherche de stage (CV, lettre de motivation, concordance du projet clinique avec le lieu de stage). Les trois tutrices actuellement en fonction ont été recrutées sur les critères suivants : 1. L'excellence de leur dossier scolaire et la recommandation sur leur aptitude pédagogique ; 2. Elles sont issues de sections différentes afin d'offrir un maximum d'amplitude d'expériences ; 3. Chacune présente un profil différent afin d'encadrer au mieux les étudiants.

Pour être efficace et créer une renommée au groupe de tutorat, les tuteurs utilisent

différents outils de communication. Un blog a été créé à l'adresse suivante : <http://tutoratep7.wordpress.com/>. Sur ce blog figure une présentation du tutorat et des tutrices, les horaires des permanences et prise de rendez-vous. Des documents de travail sont mis à disposition : bibliographie raisonnée par niveau avec 10 ouvrages essentiels ; procédure de recherche de documents sur les sites dédiés à la recherche (Cairn...) ; fiches conseils pour élaboration du CV et lettre de motivation, calendrier des colloques. Une présentation du tutorat a été faite en amphithéâtre en début d'année pour chacun des niveaux: L1, L2, L3, M1, M2 Pro. Des mailings

d'information ont été diffusés par la scolarité à l'ensemble des étudiants de l'UFR et notamment un après les résultats du semestre 1. Les tuteurs sont présentés sur le site Internet de l'UFR, ainsi que sur le groupe Facebook des étudiants de l'UFR. Pour une plus grande efficacité, le tutorat a créé des partenariats au sein de l'université, principalement avec le Bureau des étudiants, interlocuteur privilégié avec les étudiants. Il relaie aussi les informations du tutorat sur son site Internet.

L'UE méthodologie et pré-professionnalisation, présente en L1, permet également le repérage des étudiants en difficultés, qui sont systématiquement adressés aux tuteurs. Par ailleurs, en L1 et en L2, nous avons pensé un dispositif pédagogique permettant un meilleur encadrement des étudiants et une meilleure prise en compte de leurs difficultés. Il s'agit de groupes de travail de 50 étudiants encadrés par 5 enseignants pour les deux UE fondamentales de psychanalyse et psychopathologie. Ce dispositif vise à identifier les étudiants en difficulté en privilégiant un contact plus direct et plus personnalisé entre enseignants et étudiants.

Par ailleurs, l'UFR d'Etudes psychanalytiques a réorganisé son service de la professionnalisation et a obtenu de l'Université un repyramidage de B vers A du poste du chef de service, suite à son départ à la retraite. Ce service initialement tourné vers la vérification et le traitement des conventions de stage et la diffusion des offres de stage, s'ouvre désormais au développement des partenariats, à l'accompagnement des étudiants dans leurs démarches professionnelles et assure le relais institutionnel avec le bureau des anciens diplômés. Une directrice de la professionnalisation, enseignant chercheur, assure le relai avec les psychologues référents des institutions partenaires (Sainte-Anne, Maison blanche...).

D) TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2, MODALITES DE DISPENSE ET PASSERELLES

Recommandations de l'AERES :

- 1. « on pourrait s'attendre à un meilleur taux de réussite en L1 » (p. 3).*
- 2. « L'UFR prévoit un suivi administratif pour les étudiants en formation continue et des dispenses pour les étudiants handicapés et en charges de famille, sans plus d'explications » (p. 3).*
- 3. « Il n'est a priori pas prévu de passerelles (vers ou en provenance d'autres licences), même s'il est indiqué que l'établissement met en place une réorientation semestrielle » (p. 3).*
- 4. « Il est indiqué également que la licence de Psychologie ouvre également à la préparation de différents concours (professorat des écoles, postes administratifs dans la fonction publique, conseiller d'orientation). Cependant, il n'est pas précisé dans quelle proportion les diplômés réussissent ces concours ou intègrent des formations préalables. Des débouchés dans le domaine de la publicité et du marketing, ou vers les métiers des domaines socio-éducatif et médical/paramédical sont évoqués, mais les informations fournies dans le dossier ne permettent pas de*

savoir si l'équipe enseignante connaît les débouchés réels de la formation, en dehors des poursuites d'études en master. Les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel par des enseignants référents, mais les modalités de cet encadrement sont peu détaillées (p. 4).

NOTRE REPONSE :

Comme cela a été noté par la synthèse de l'évaluation, 60% de nos inscrits en L1 passent en L2, ce qui est un assez bon taux, même si bien entendu nous poursuivons nos efforts pour l'améliorer davantage. Le taux d'abandon en L1, et cela a également

été relevé par la synthèse, est très faible (6, 85%), ce qui constitue sans doute un indicateur quant au lourd travail effectué par la commission d'admission. Il y a un effort particulier qui est fait en direction de la formation continue avec des dispenses accordées soit aux étudiants salariés à raison d'au moins 20 heures par semaine, soit aux chargés de famille. Ces modalités de dispense ont été fixées par l'arrêté de l'université en date du 01/08/11. Les dispenses sont accordées exclusivement par le service de la scolarité de l'UFR, les étudiants doivent en faire la demande et apporter tous les justificatifs nécessaires le jour de l'inscription pédagogique, ou au plus tard un mois après le début des enseignements, sauf incident survenant en cours de scolarité. Pour information, nous avons une moyenne de 10% d'étudiants salariés en L1, 20% en L2 et 40% en L3.

Concernant l'élaboration du projet professionnel, l'UE méthodologie et pré-professionnalisation, présente en L1 et e, L2, accompagne les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel. En L3, les 200h de stage clinique ont également l'objectif d'intégrer l'étudiant à l'activité thérapeutique d'une équipe et de savoir si l'étudiant est prêt à ce métier. Le stage doit répondre à trois objectifs : une découverte ou une meilleure compréhension de la réalité concrète des institutions de soin, une confrontation avec la souffrance psychique, conduisant à une réflexion sur le rôle de l'élaboration théorique en psychopathologie, une première approche de la pratique et de l'identité du psychologue clinicien dans une équipe de soins dans le champ de la santé mentale. Il comporte également l'obligation de suivre un T.D. annuel de « Pratiques et questions cliniques » d'1h30 par semaine, et l'obligation de participer à un T.D. Méthodologie de l'observation et de l'écriture cliniques destiné à aider les étudiants à rédiger la note clinique exigée pour la validation.

Comme nous l'avons spécifié dans le dossier d'évaluation des licences, nous travaillons à améliorer notre collaboration avec l'OVE, en particulier concernant le devenir des étudiants de Licence. Les enseignants sont au fait des débouchés possibles pour nos étudiants, débouchés qui ont été présentés lors de conseils d'UFR. Mais il est peu pertinent pour une UFR dont 95% des licenciés s'inscrivent dans son M1 de mettre en place de lourds dispositifs. Nous pensons que l'Université et ses services sont à même d'accompagner ces diplômés désirant se réorienter. D'autant plus et comme l'indique la dernière enquête de l'OVE sur le devenir des étudiants de L3 en 2010/2011, seuls 9 étudiants ne se sont pas réinscrits dans notre UFR à l'issue de leur L3. Une étudiante s'est inscrite en L3 de linguistique et, sur les 4 répondants ayant quitté l'UFR, deux se sont inscrits dans les M1 de psychologie de Paris 5 Descartes et de Rennes 2, et deux autres ont trouvé un emploi.

Plus globalement et contrairement à la plupart des UFR de psychologie, la répartition des effectifs étudiants se fait sous la forme d'une pyramide inversée. Notre architecture nous permet donc lors des trois années de licence d'accueillir des étudiants provenant d'autres établissements et des adultes en reprise d'études par validation des acquis professionnels. Donc contrairement à l'assertion déguisée selon laquelle nos étudiants seraient « captifs », les chiffres, et notre expérience de pédagogue nous montrent qu'ils souhaitent fermement poursuivre dans le métier

auquel nous les préparons et continuer à étudier au sein de notre UFR (ce qui n'exclue pas que certains se réorientent ou choisissent des établissements dans les spécialités de master correspondant plus à leurs aspirations).

Notre démarche n'est donc pas de créer des passerelles pour des étudiants ne souhaitant pas dans l'écrasante majorité se réorienter mais plutôt, dans un univers dans lequel les ressources sont limitées, de les mobiliser pour accueillir des étudiants issus d'autres établissements ou de permettre la reconversion professionnelle d'adultes en reprise d'études. Nous avons ainsi accueilli 28% de primo entrants en L2 et 15% en L3 en 2011/2012.

Pour information, l'académie du passage du Bac des inscrits en L1 en 2011/2012 (source Apogée)

Académie	Nombre d'IA	%
Paris	55	26,57%
Créteil	50	24,15%
Versailles	40	19,32%
Etranger	20	9,66%
Orléans	5	2,42%
Amiens	4	1,93%
Martinique	4	1,93%
Rouen	4	1,93%
Nice	3	1,45%
Rennes	3	1,45%
Toulouse	3	1,45%
Aix_Marsei	2	0,97%
Caen	2	0,97%
Dijon	2	0,97%
Grenoble	2	0,97%
Nantes	2	0,97%
Besançon	1	0,48%
La Réunion	1	0,48%
Limoges	1	0,48%
Montpellier	1	0,48%
Nle Calédo	1	0,48%
Reims	1	0,48%
	207	100,00%



Vincent Berger